



Saint Michel le Cloucq

Bulletin Municipal - Décembre 2021



*Tout à côté de la ville, une commune à la campagne
Où il fait bon vivre !*



Chères Michelaises et chers Michelais,

A travers ce bulletin municipal, je vous invite à découvrir les travaux effectués au cours de cette année 2021. Ils s'inscrivent dans la continuité de décisions réfléchies en tenant compte de certaines observations évoquées lors des réunions de quartiers.

A l'occasion de la soirée des vœux programmée le vendredi 21 janvier à 19h00 salle des fêtes (sous réserve des restrictions sanitaires du moment), je vous informerai sur les projets à venir. Ce sera pour moi un moment privilégié pour m'adresser directement à vous depuis ma prise de fonction en mai 2020.

Malgré une situation sanitaire non stabilisée, je remercie l'ensemble de la population et les associations Michelaises pour leur résilience face à cette épidémie de Covid19.

Je ne pouvais pas ne pas évoquer l'événement tragique dont nous avons fait la une dans les faits divers. Le vivre ensemble, le dialogue, et la solidarité doivent être le ciment de nos comportements.

A la veille des fêtes de fin d'année, je formule à tous mes vœux de bonheur et de bonne santé.



Mot du Maire

Francis Guillon



SOMMAIRE

2 Mot du Maire

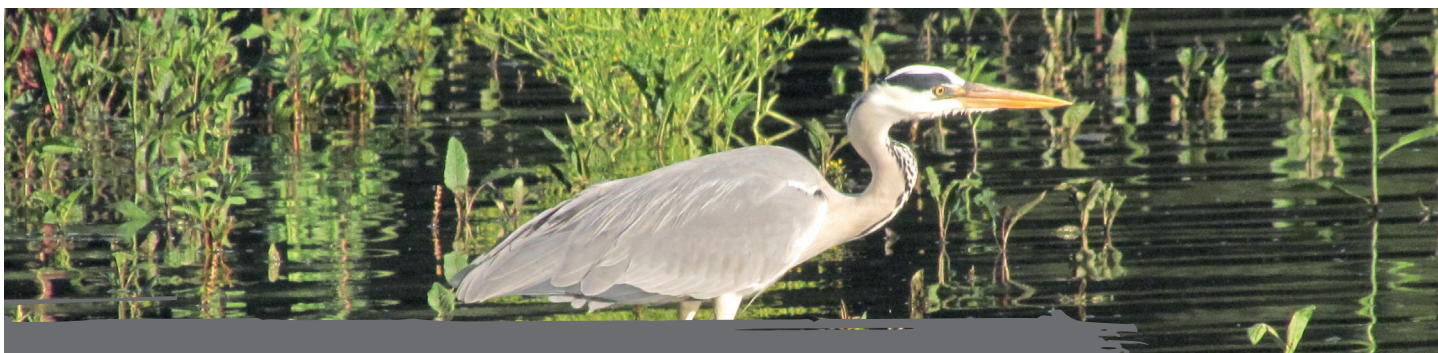
4 Rapport des commissions

11 Informations communales

14 Communauté de Communes

18 Infos pratiques

24 Associations



LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

VOIRIE BATIMENTS DEVELOPPEMENT : Jacques HILAIREAU

GROUPE SCOLAIRE

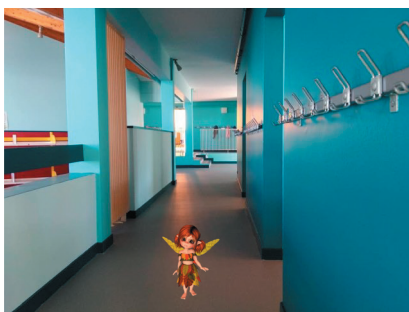
Depuis déjà plusieurs années, on vous parle de travaux liés à l'obligation d'accessibilité des bâtiments recevant du public. On est enfin arrivé au terme de ce projet.

Au groupe scolaire, les travaux d'aménagement extérieurs réalisés en 2020 vous ont été présentés dans les différents bulletins. En 2021 des travaux intérieurs ont été effectués pendant les différentes périodes de vacances scolaires.

Aux vacances de Pâques et malgré un changement de date de dernière minute de celles-ci, du à la crise sanitaire, il a été réalisé une partie délicate « le désamiantage ». En effet, après diagnostic, il s'est avéré que la colle des plinthes contenait de l'amiante. Une entreprise spécialisée a pu réaliser ces travaux. Après un long travail de préparation, de calfeutrage et de contrôle des particules dans l'air ambiant.

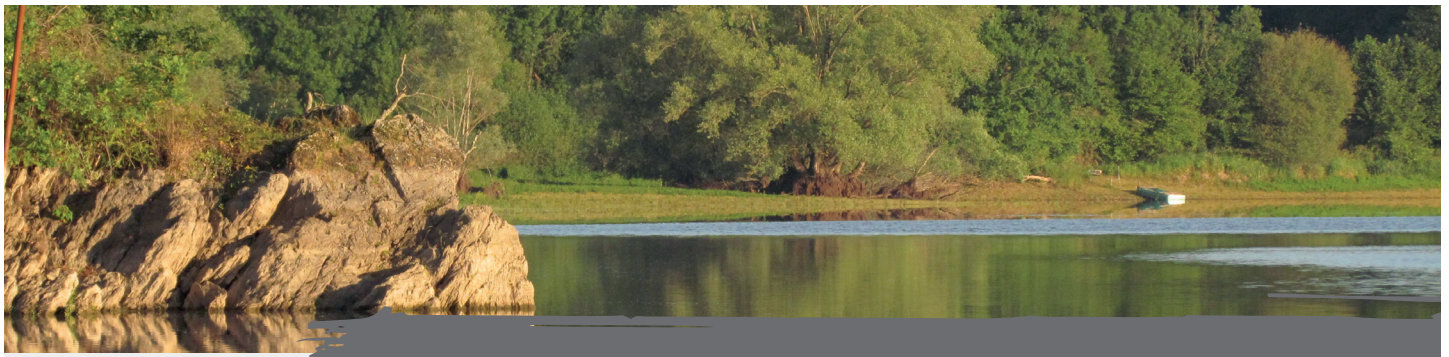


Lors des vacances d'été, une rampe a été construite dans le hall de l'élémentaire à la place des marches desservant les classes. Le niveau du sol de la bibliothèque a été relevé au niveau du sol du hall. Des toilettes accessibles ont été créées, des portes élargies. L'ensemble des peintures et revêtements de sol du hall a également et entièrement été refait.



En extérieur, les clôtures provisoires laissées en attente depuis l'été 2020 sont refaites en rigide, avec un nouveau portail d'accès aux secours, non plus chemin des Moulins, mais parking de la Mairie près du restaurant scolaire.





LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

VOIRIE BATIMENTS DEVELOPPEMENT : Jacques HILAIREAU

STADE MUNICIPAL

Après le constat d'incivilités (dépôt de déchets verts), un grillage et un portail ont été posés afin d'en limiter l'accès.



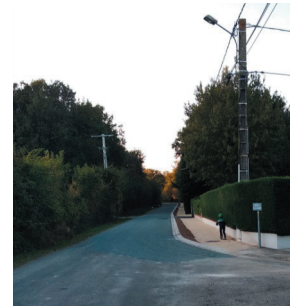
EGLISE

Des devis sont en cours pour la réparation d'une infiltration au niveau du clocher. Sur le grand vitrail, des fissures sur les deux meneaux ont été repérées, une intervention est nécessaire pour éviter plus de dégâts. Ces travaux seront programmés après recherche de financements.



VOIRIE

Les travaux de voirie annoncés dans le bulletin de juillet sont réalisés : la rue du Foudelier, une portion de chemin de la Charoulière, un caniveau bordure rue de la Garde, ainsi qu'une liaison douce rue des Lutins dans la partie la plus dangereuse.



LES PROJETS

Une étude énergétique est en cours sur l'ensemble des bâtiments école élémentaire, maternelle, restaurant scolaire, accueil périscolaire et Mairie afin de définir les différentes options de mode de chauffage moins énergivores et compatibles aux nouvelles réglementations.

Pour rappel, les chaudières du groupe scolaire fonctionnent au fioul et datent de la construction en 1981.

LE MUR DU CIMETIÈRE

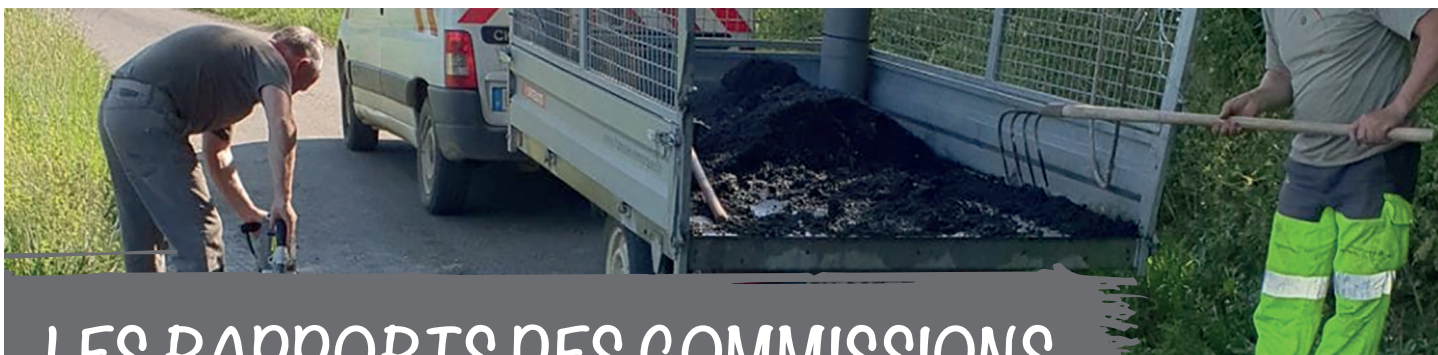
Le mur du cimetière fissuré rue du clos a besoin d'être repris. Après consultation de divers spécialistes, il s'avère que des travaux de drainage le long du mur côté intérieur sont indispensables avant toute intervention sur le crépit extérieur.

Une partie de ces travaux pourrait être programmée en 2022.

TERRAIN MULTISPORTS

Projet d'un terrain multisports à l'emplacement de l'ancien terrain de tennis, près des terrains de foot.





LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

ENTRETIEN DU PATRIMOINE : Pascal GAINET

ENTRETIEN DES VÉGÉTAUX / DOMAINE PUBLIC

Les plantations en limite de propriété sont souvent l'objet de contentieux de voisinage ou d'action administrative pour faciliter la circulation sur les voies publiques. Il importe donc à chaque propriétaire de bien connaître les règles en vigueur pour éviter les contentieux.

PLANTATIONS ENTRE DEUX PROPRIETES PRIVEES

Vous devez respecter une distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative pour les plantations destinées à dépasser 2 mètres de hauteur. La distance est fixée à 0,50 mètre pour les plantations ne devant pas dépasser 2 mètres de hauteur. Si le voisin ne respecte pas les règles de distance, il peut être contraint par le tribunal, soit d'étêter les arbres à la hauteur légale, soit de les arracher, ou encore, à les déplacer pour les mettre à la bonne distance (**art 672 Code Civil**).

Mais il faut faire attention à la prescription trentenaire. Si vous ne réagissez pas pendant 30 ans contre une plantation ne respectant pas les distances légales, une servitude s'établit au profit du terrain voisin.

Même lorsque les distances légales sont respectées, il arrive que des branches empiètent chez le voisin. C'est au propriétaire de l'arbre de couper les branches qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin (**art 673 Code Civil**). Il convient de préciser que vous n'avez pas le droit de cueillir les fruits qui pendent aux branches des arbres de votre voisin qui avancent sur son terrain; mais dès lors qu'ils sont tombés par terre, vous pouvez les ramasser.



PLANTATIONS PROCHES DU DOMAINE PUBLIC

D'une manière générale, il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de 2 mètres du domaine public (**art R 116-2-5° Code de la voirie routière**). chaque propriétaire doit se conformer aux règles d'élagage qui le concernent. A défaut de réaction de sa part, la mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception et restée sans effet.

PLANTATIONS SUR LE DOMAINE PUBLIC

Il n'existe pas de texte de loi précisant la distance minimum à respecter par les collectivités territoriales, dans le cas où une plantation est réalisée sur le domaine public, à proximité d'une propriété privée. Il incombe uniquement à la commune de veiller à ce que les branches et racines ne débordent pas sur les propriétés privées voisines.



Il ressort donc de toutes ces dispositions légales que l'entretien des plantations en limite du domaine public est bien du ressort des propriétaires. Cette obligation concerne aussi bien les jardins en zone urbaine que les haies en zone agricole. Le passage régulier par la commune ou la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée du lamier conserve donc un caractère de confort, une facilité qui ne saurait se substituer aux obligations légales des riverains.

JARDIN PARTAGÉ PLACE DE LA MAIRIE

Quand reviendront les beaux jours, n'hésitez pas à venir planter, désherber, arroser ou récolter. Le jardin partagé qui se situe devant l'accueil périscolaire est toujours ouvert à tous tant pour les plantations que pour la récolte.





AFFAIRES SOCIALES: Pierrette RAGUIN

Depuis quelques mois nous retrouvons petit à petit une vie sociale. Bénévoles et associations se mobilisent pour redynamiser notre commune. Nous souhaitons vivement que toutes les activités programmées dans les mois à venir puissent se dérouler dans les meilleures conditions. La municipalité reste malgré tout mobilisée auprès de vous tous pour mettre en œuvre protocoles et mesures nécessaires pour assurer votre sécurité sanitaire.

TRANSPORT SOLIDAIRE

Notre équipe de 9 accompagnants bénévoles est toujours disponible pour répondre aux besoins des habitants de la commune ne disposant pas de moyen de locomotion ou ne pouvant momentanément conduire pour assurer leurs déplacements occasionnels.

Pour toute nouvelle inscription, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la Mairie ou le référent du transport solidaire : Pierrette Raguin au 06 79 01 21 72

RELAIS PETITE ENFANCE

La commune accueille régulièrement l'animatrice du Relais Petite Enfance Ida Guerresse, dans les locaux de l'accueil périscolaire. Lors de ses permanences elle y reçoit les enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles et leur propose d'appréhender l'espace selon leur envie et leur besoin du moment.

L'autre mission du relais est de recevoir les parents sur rendez-vous pour les informer sur les modes d'accueil individuels et collectifs et sur leurs droits et obligations d'employeurs.

Contact : 06 72 90 89 80 i.guerresse@fontenayvendee.fr



NID DES AIDANTS *une aide aux aidants sur notre commune*

Qu'est-ce qu'un aidant ? Toute personne qui accompagne un proche en perte d'autonomie pour tout ou une partie des actes de la vie quotidienne. Cet aidant peut être sujet à l'épuisement physique ou psychologique.

Le Nid des Aidants, plateforme d'accompagnement et de répit des aidants, financée par l'Agence Régionale de Santé, intervient sur notre commune.



La municipalité met à disposition de l'équipe du nid des aidants la salle annexe et le bureau de la salle des Platanes où des ateliers collectifs (sophrologie, gym douce, art thérapie) et un accompagnement individualisé (écoute, soutien, information) peuvent être proposés.

Entièrement gratuit, il vous suffit de joindre le service au 06 08 34 71 01 ou par mail à : pfr.sudvendee@lna-sante.com

OPÉRATION ARGENT DE POCHE

La Mairie envisage de mettre en place un dispositif « argent de poche » courant 2022. Ce dispositif ouvre la possibilité pendant les vacances pour les jeunes de 16 à 18 ans d'effectuer sur la commune des petits travaux, encadré par un élu ou un agent, et de recevoir en contrepartie une indemnisation de 15€ par demi-journée.

Les jeunes intéressés par ce dispositif peuvent se faire connaître en mairie.



NOTRE CENTENAIRE

Le 21 novembre 2021 madame Hélène Guillon a eu 100 ans.

Une petite soirée a été organisée pour lui fêter son anniversaire le 10 décembre.

Entourée de sa famille, elle a reçu des mains du Maire, une composition florale.



LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

ANIMATION, VIE ASSOCIATIVE ET COMMUNICATION: Pierrette RAGUIN

FÊTE AU VILLAGE

Notre fête au village du 29 août, organisée par la mairie dans le cadre du festival « Les Ricochets en territoire » a réuni plus de 900 personnes. Tous ont apprécié ce joyeux moment de convivialité autour d'animations et de spectacles de qualité. Ce moment de festivités a aussi été l'occasion de découvrir l'esplanade nouvellement aménagée et qui n'avait pu être inaugurée officiellement du fait de la crise sanitaire. Merci aux associations michelaises et à tous ceux qui se sont investis auprès de la mairie pour nous offrir un moment de culture et d'échanges très convivial.



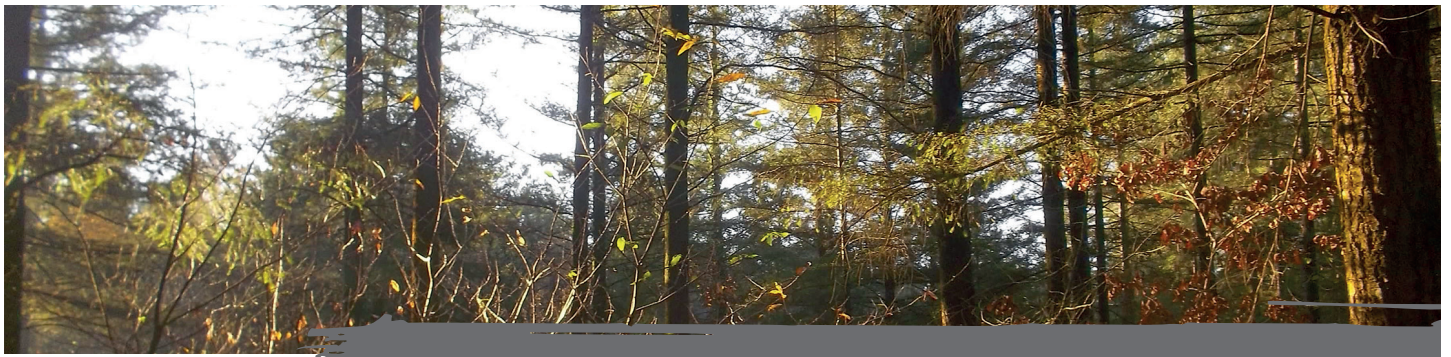
BOÎTES À LIVRES

Après de longs mois de fermeture, nos deux boîtes à livres sont réouvertes place de la Mairie et place de la kermesse. Celle du bourg a retrouvé sa place initiale suite à l'installation du distributeur de pains devant le local du périscolaire.

CHEMIN DE COMPOSTELLE

Le 6 novembre dernier l'Association Vendéenne des Pèlerins de Saint Jacques avait donné rendez-vous à 70 de ses membres, accompagnés d'un groupe de Michelais, pour inaugurer le clou et le banc des pèlerins posés chemin des Moulins sur le parcours balisé qui traverse notre commune. Le Maire, Francis Guillon et le Président de l'association André Casseron ont dévoilé le clou.





LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

ANIMATION, VIE ASSOCIATIVE ET COMMUNICATION: Pierrette RAGUIN

SQUARE DES ANCIENS COMBATTANTS

Son inauguration était prévue lors de la cérémonie du 8 mai 2020, annulée puis repoussée à plusieurs reprises, elle a pu se dérouler suite à la commémoration du 11 novembre. Une assistance nombreuse a assisté à la découverte du panneau avant de partager le verre de l'amitié.



MOMENT MUSICAL

Un concert sera donné par les élèves de l'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse le mercredi 26 janvier à 19h, salle des Platanes. Entrée gratuite. Renseignements au 02 51 53 41 64
N'hésitez pas à venir partager ce « moment musical : moment de plaisir pour vos oreilles »



INAUGURATION DU PYLÔNE

Inauguration du pylône de téléphonie mobile le 27 septembre 2021 sur le chemin de Bernevaud, en présence des opérateurs de BouyguesTélécom, Orange, Free, SFR. Etaient présents, le sous-préfet, le député, un conseiller départemental, le maire Francis Guillon, l'ancien maire Yves Billaud et des élus.



N'oubliez pas de suivre toute l'actualité de notre commune sur notre site et sur notre page facebook

N'hésitez pas à transmettre à la mairie toutes les informations concernant vos associations ou la vie de la commune, nous les publierons.





LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

AFFAIRES SCOLAIRES: Marlène FOURNIER

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Notre accueil périscolaire est ouvert le matin de 7H30 à 8H50 et le soir de 16H30 à 18H45. Le matin Corinne GUERIN arrive à 7H30 pour accueillir les premiers enfants et Oana ANISIE la rejoint à 8H. Le soir Anne-Laure GARNIER est présente à 16H30 avec Christine GUILLON qui part quand il reste 10 enfants. Le goûter est servi de 16H40 à 17H10.



Il est toujours demandé aux parents de se présenter avec un masque, de mettre le gel hydroalcoolique mis à disposition et de respecter le sens de circulation.

Tarifs

Accueil périscolaire :

	QF < 900	QF > 901
• Le matin		
arrivée avant 8h 00 :	1.40€	1.60€
arrivée après 8h 00 :	1.25€	1.40€
• Le soir		
départ avant 18h 00 :	1.75€	2.00€
départ après 18h 00 (goûter compris) :	1.95€	2.20€



Le conseil municipal a fixé par délibération une pénalité lorsqu'un enfant n'est pas pris en charge dans le respect des heures de fermeture de l'accueil périscolaire : 5 € par quart d'heure et par enfant en sachant que tout quart d'heure commencé est dû.

En cas d'abus, la mairie se réserve le droit d'exclure l'enfant de l'accueil périscolaire.

RESTAURANT SCOLAIRE

Les repas sont toujours fournis par la cuisine centrale de la ville de Fontenay-le-Comte. Depuis le mois de janvier 2020, un repas par semaine est végétarien.

Brigitte BARBIER s'occupe du réchauffage des repas, de la mise du couvert, du service et de l'entretien des locaux.

En moyenne, 84 repas sont servis par jour :

- 26 maternelles avec un agent de Multiservice, Brigitte BARBIER et Christine GUILLON de 12H à 12H45
- 57 élémentaires avec un agent de Multiservice, Anne-Laure GARNIER et Oanna ANISIE de 12H45 à 13H20

Le protocole sanitaire est toujours en vigueur, tant à l'accueil périscolaire qu'au restaurant scolaire et est appelé à varier en fonction de l'évolution de la pandémie dans notre région.

Tarifs :

- Repas enfant : 3,15 €
- Repas occasionnel : 3.60 €
- Serviettes jetables élémentaire : 1€ par an et par enfant

TRANSPORT SCOLAIRE

Une vingtaine d'enfants prennent le transport scolaire toujours assuré par la Société SOULARD de Fontenay-le-Comte. Un nouvel arrêt a été créé 67, rue du haut village.

Le Conseil Régional des Pays de Loire prend en charge toute la gestion, les règlements ainsi que la fourniture des gilets haute visibilité.

Le port du masque y reste obligatoire pour les enfants de plus de 6 ans.

Tarifs :

La facturation sera réalisée par le conseil régional des Pays de la Loire et le montant sera de 110€ par an et par enfant, le 3ème enfant transporté étant gratuit. La commune prendra en charge 50€ par an et par enfant, remboursés aux familles en fin d'année, après justificatif du règlement.





INFORMATIONS COMMUNALES



GRUPE SCOLAIRE PUBLIC
Ecole de la fontaine



A la rentrée 2021, l'école de la fontaine a accueilli 86 élèves, répartis sur 4 classes :

- > Elèves de TPS-PS-MS : classe de Mme Dominique Etienne, secondée par Mme Christine Guillon.
- > Elèves de GS-CP : classe de Mme Florence Renaudeau, aidée par Mme Corinne Guérin.
- > Elèves de CE1-CE2 : classe de Mme Estelle Paud, également directrice, et de Mme Chloé Michon.
- > Elèves de CM1-CM2 : classe de Mme Amandine Martin.

Les élèves ont pu découvrir les importants travaux d'accessibilité réalisés dans l'été dans le bâtiment élémentaire : création d'une pente douce dans le hall en remplacement des marches, relèvement du niveau de la bibliothèque, création d'un sanitaire, modification de certaines ouvertures. Dans le hall d'entrée, le revêtement de sol a été remplacé et les murs ont été repeints. Ces nouvelles couleurs ont embelli notre école !

Notre école peut compter sur l'aide de partenaires précieux :

La commune entretient notre groupe scolaire et finance également les achats de fournitures et manuels scolaires. Cet été, des travaux d'aménagements extérieurs pour l'accessibilité ont été réalisés. La commune participe également aux déplacements en car en versant une subvention à la Coopérative Scolaire.

L'Association des Parents d'Elèves (APE) contribue au bon fonctionnement de notre école en finançant de nombreux projets. Elle organise deux temps forts de l'année : la fête de Noël et la fête de l'école.

L'Association de l'Étincelle reverse une partie de ses bénéfices à l'école.

L'Amicale Laïque, aujourd'hui dissoute, poursuit cependant son oeuvre de soutien à l'école en lui reversant ses fonds restants.

Merci de participer aux actions proposées tout au long de l'année par ces associations, votre soutien revient directement aux enfants scolarisés à l'école !

Toute l'équipe enseignante de l'école de la fontaine vous souhaite
de joyeuses fêtes de fin d'année!



INFORMATIONS COMMUNALES

ASSOCIATION D'ANIMATION ET DE GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale gérée par « Mille et une Pages » est à la disposition de tous les habitants
le mercredi de 16h00 à 19h00, vendredi de 16h30 à 19h00 et le samedi de 10h à 12h30,
avec masque et pass sanitaire.
Fermeture annuelle du 19 décembre 2021 au 4 janvier 2022 et reprise le 5 janvier 2022.

Des nouveautés ont été mises à disposition, la Bibliothèque de Vendée a repris les prêts de livres tous les 15 jours et
nous avons d'ores et déjà passé commande pour la rentrée littéraire !

TOUS CES LIVRES VOUS ATTENDENT N'HESITEZ PAS !

Que dire de l'année qui se termine ?

- Nous avons pu organiser l'Assemblée générale le vendredi 9 juillet, Salle des Platanes.
- Les « Bébés Lecteurs » ont pu reprendre , prochaines séances 2022 : 12/01, 2/02, 2/03, 5/04, 4/05 et 1/06. Réservations souhaitées au 02.51.50.51.13.
- L'accueil des classes de l'école va se poursuivre
- Notre soirée « **Mexicaine** » des VOYAGEURS DU SOIR est définitivement annulée ! Peut-être un jour !!

Bien entendu, la Bibliothèque continuera à participer en organisant des « expos » :
Au retour de la **Pompe à incendie** à St Michel le 26 février 2022 et
à la parution du **3^{ème} livre sur St Michel** le 22 mai 2022.

Pensez à **l'espace e-média** de la Bibliothèque de la Vendée ; pour regarder des tutos, pour télécharger des livres sur vos liseuses, pour l'actualité dans les journaux, pour des jeux pour enfants, pour des films...à découvrir. Demandez-nous, c'est très simple ! il suffit d'adhérer.

6€ par famille et par an !

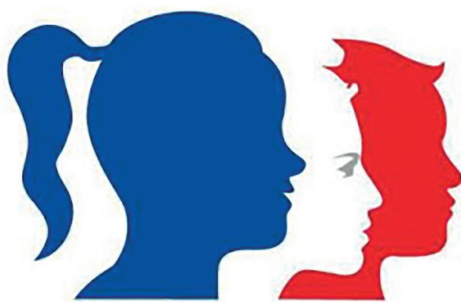
Nous vous tiendrons au courant de ce qui se passe pour la Bibliothèque par message électronique.

Nous vous rappelons que notre équipe peut encore « s'étoffer » nous faisons donc un appel à ceux et celles qui aimeraient nous rejoindre, même pour quelques moments seulement.

Dans l'attente de jours meilleurs, faites bien attention à vous, aux vôtres et aux autres.

Joyeux Noël et Bonne Année 2022 à tous.





INFORMATIONS COMMUNALES

REPRISE DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET CALENDRIER.

Des élections auront lieu le samedi 8 janvier en matinée salle des Platanes. Le CME sera installé le samedi suivant, soit le 15 janvier et les Conseillers Municipaux Enfants seront présentés à l'occasion des vœux du Maire.

La commission des élus adultes est ravie de les accompagner dans tous leurs projets. Elle se compose de : Pierrette Raguin, Marilène Fournier, Olivier Boutevin, Patricia Nardin, Géraldine Printemps et Cécile Tosolini.

MACHINE À PAIN, UN NOUVEAU SERVICE SUR LA COMMUNE :

La Mairie a mis à disposition une installation électrique sur du terrain communal, en haut du parking de la Mairie pour l'installation d'un distributeur de pain. Il est approvisionné par La Lutine et fonctionne avec pièces et carte bancaire.



ETAT CIVIL

NAISSANCES

Cette année, la commune a eu le plaisir d'accueillir 7 bébés

MARIAGES

2 mariages ont été célébrés

DÉCÈS

12 personnes nous ont quittées

Pour accueillir les nouveaux Michelais nés en 2020 et 2021, la Mairie leur offrira un livre lors d'un moment convivial à la bibliothèque. Les familles concernées seront invitées individuellement.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



HABITAT

Guichet unique de l'habitat

Dans le cadre de son programme d'actions en faveur de l'habitat, la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée encourage les travaux d'amélioration de l'habitat. Ainsi, tout habitant du territoire qui a besoin de rénover son logement peut bénéficier de conseils gratuits et personnalisés concernant son projet et des aides financières.

Les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs pourront vérifier leur éligibilité aux subventions publiques et constituer les dossiers de demande de subvention et de paiement.

Attention : les travaux subventionnés doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment, et ne pas être commencés avant la constitution d'un dossier.

Renseignements :

Permanences tous les mercredis matin sur rendez-vous au 02 28 13 07 07 ou à la Maison de Pays

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

France Services ouvre ses portes à Fontenay-le-Comte

25 heures par semaine, le centre accompagne le public sur les démarches administratives et numériques. L'espace donne accès aux services des neuf partenaires nationaux : Ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques, Pôle emploi, CPAM, Caf, Carsat, La Poste, MSA.

Lutter contre la fracture numérique

Le dispositif est en effet un outil concret de proximité pour combler la fracture numérique qui touche souvent les personnes âgées, parfois dépassées par les démarches administratives dématérialisées. Les personnes ont accès à des postes informatiques en libre accès et elles sont accompagnées pour accéder au service public en ligne.

L'adresse : toujours avoir la bonne adresse

Depuis 2 ans maintenant, la Communauté de communes et ses communes membres ont entrepris un travail de vérification-validation-harmonisation de l'ADRESSE, et la mise à disposition gratuite de celle-ci pour tous les acteurs de l'adresse (La Poste, IGN, sociétés de livraison, Pompiers, SAMU, etc) via la plateforme OpenData de la Région. Sur cette plateforme seul figure le NUMERO et le NOM DE LA RUE ainsi que le point GEOLOCALISE. Concrètement cela évitera les **erreurs de livraison**. Cela permettra une **arrivée des secours plus rapide**.

Enfin cela va permettre le **déploiement de la fibre optique**.

C'est pourquoi des numéros vont apparaître dans les hameaux et les lieux-dits, même s'il y a une seule maison. Les exploitations agricoles vont se voir attribuer un numéro différent du lieu d'habitation même si celle-ci est localisée sur le même site. Pour rappel, les communes fournissent la plaque avec le numéro lors d'une première numérotation ou lors d'un changement imposé par elle.

Si vous avez déjà un numéro et que celui-ci ne figure pas en façade de votre bâtiment ou sur le muret de votre maison (on recommande de ne pas mettre le numéro sur la boîte aux lettres) il est obligatoire de le poser. Si le numéro est illisible car détérioré/abimé/brulé par le soleil c'est au propriétaire d'acheter une nouvelle plaque.

ASSAINISSEMENT

STOP aux déchets dans le réseau d'assainissement

Le réseau d'assainissement n'est pas une poubelle ! Les dysfonctionnements présents sur les réseaux et dans les stations d'épuration entraînent des dépenses supplémentaires qui sont répercutées sur vos factures assainissement.

Il est important de jeter les lingettes, protections hygiéniques et couches dans votre poubelle. Les huiles et produits encrassants doivent quant à eux être évacués à la déchetterie.



Ces déchets bouchent les canalisations et les eaux usées pourraient alors remonter dans les habitations. Les médicaments doivent être rapportés à la pharmacie et les désherbants déposés en déchetterie. En effet, leurs molécules, qui restent dans l'eau, contribuent à une pollution directe du milieu naturel.

Séparer les eaux pluviales des eaux usées.

Les eaux pluviales provoquent une surcharge hydraulique dans le réseau des eaux usées et à la station d'épuration entraînant un surcoût lié aux consommations électriques.

Les eaux de pluie doivent être gérées à la parcelle. Si les conditions le permettent, elles doivent être récupérées et/ou infiltrées sur le domaine privé (cuve de récupération, puits d'infiltration, drains...).

Enfin, pensez à ne pas vous débarrasser des mégots de cigarettes sur les voies publiques ou dans les grilles avaloirs qui sont directement raccordées aux ruisseaux, rivières et mers...

Assainissement non collectif : contribution financière

La Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée contribue au financement de la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif.

En effet, une somme de 2000€ peut vous être versée, à condition de :

Avoir acheté votre habitation avant le 1^{er} janvier 2011

Sélectionner un bureau d'études charté pour la définition de la filière de traitement

Sélectionner une entreprise présentant une garantie décennale pour la réalisation des travaux.

Les maisons principales, les locatifs et les entreprises sont éligibles. Seuls les logements secondaires sont exclus.

Pour de plus amples informations, contacter le Service Assainissement de la Communauté de communes au 02 28 13 04 50 ou bien le site internet : www.fontenayvendee.fr, rubrique vie quotidienne.

SANTÉ

Centre de vaccination : Inscription pour la 3ème injection possible à la salle des OPS, 102, rue de la république à Fontenay le Comte, dès 5 mois après la vaccination complète pour les personnes éligibles de 18 ans et plus.

L'actu santé : bientôt dans vos boîtes aux lettres !

Le service santé de la Communauté de communes travaille actuellement sur un nouveau numéro de l'Actu Santé. Ce document informera tous les habitants du territoire sur les actions, les projets à venir en matière de santé sur les territoires de l'Entente santé réunissant le Pays de Fontenay-Vendée et Vendée Sèvre Autise.

ENFANCE-JEUNESSE

Pour rappel, chaque famille peut inscrire son enfant au sein de l'accueil de loisirs de son choix.

Informations et renseignements des 8 accueils de loisirs sur le site internet www.fontenayvendee.fr dans la page « Accueil de loisirs » ou directement auprès des équipes d'animation.

Nouveau : tous les programmes sont sur internet et dans les accueils de loisirs

Pour les enfants de 3 à 12 ans, chaque famille peut désormais retrouver l'ensemble des activités des petites vacances et des mercredis sur un unique programme.

Concernant les jeunes de plus de 11 ans, une plaquette commune regroupe désormais les programmes proposés par l'Espace Juniors à Fontenay-le-Comte et le 1000 Pattes à Foussais-Payré.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CULTURE

Élaboration d'un projet culturel intercommunal

La première action a été le transfert de l'École de Musique et de Danse en septembre 2020, avec des tarifs identiques quelle que soit la commune de résidence et une ouverture axée principalement sur les enfants et les musiciens amateurs.

Outre le rayonnement et l'ouverture de l'École Intercommunale de Musique et de Danse aux habitants du Pays de Fontenay-Vendée, le maillage culturel du territoire est apparu comme l'un des grands objectifs : contribuer à l'offre culturelle de proximité, en collaboration avec les communes et les acteurs associatifs avec un nouvel événement intitulé « Les Ricochets en Territoire ».

TOURISME

Taxe de séjour, c'est quoi ? à quoi ça sert ?

Sur le territoire du Pays de Fontenay-Vendée, une taxe de séjour est demandée à toute personne hébergée à titre onéreux et qui n'est pas domiciliée dans la commune ou n'y possède pas une résidence.

Cette taxe permet de financer des actions de promotion touristique. Elle permet ainsi de ne pas faire reposer le financement de ce type de projet uniquement sur les habitants du territoire via leur contribution fiscale.

La taxe de séjour est donc destinée à améliorer l'accueil touristique du territoire. Elle est collectée par l'hébergeur pour le compte du Pays de Fontenay-Vendée.

Pour l'année 2022 : elle s'appliquera à l'année du 1er janvier au 31 décembre.

ESPECE TOXIQUE ENVAHISSANTE

Info du Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autizes

La Balsamine de l'Himalaya, est en train de coloniser nos berges.

Le nombre de stations a explosé cette année avec plus d'une cinquantaine de foyers plus ou moins dense.

La surveillance de cette espèce doit être faite pour limiter, voire éradiquer la plante sur les stations les plus récentes.





SYCODEM

Subvention pour l'achat et la location de broyeurs de végétaux

Depuis le 1^{er} octobre 2021, le Sycodem subventionne l'achat ou la location groupé d'un broyeur de végétaux, auprès de ses partenaires conventionnés.

Les végétaux sont une véritable ressource pour nos jardins : en paillage ou en compostage, le broyat permet de structurer le sol, maintenir l'humidité, limiter la pousse d'adventices, favoriser la dégradation des biodéchets, etc. C'est pourquoi le Sycodem a décidé d'accompagner ses usagers dans le broyage des végétaux. Le soutien financier du Sycodem est conditionné à un achat ou une location en collectif, de 2 à 5 foyers. L'objectif ? Eviter le suréquipement et la sous-utilisation d'un matériel qui bien souvent n'est utile qu'une à deux fois par an par foyer. Le principe de l'achat collaboratif vise à inscrire l'opération dans une « économie circulaire ». Pour s'assurer d'un matériel de qualité et durable, le Sycodem s'appuie sur les professionnels de motoculture locaux pour conseiller au mieux les futurs utilisateurs en fonction de leur besoin.

Renseignements et inscription : www.sycodem.fr (rubrique « Actualités » ou rubrique « Des solutions pour réduire mes déchets » : Simulation et formulaire de demande en ligne).

Le montant d'aide à la location de broyeurs de végétaux est fixé à 20 € par foyer en cas de location mutualisée de 2 à 5 foyers. Les bons pourront être attribués pour la location d'un broyeur d'un montant minimum de 150 €^{TTC} pendant une journée complète dans la limite d'un bon par foyer et par an. Les bénéficiaires d'une aide à l'achat de broyeurs de végétaux ne peuvent pas prétendre à une aide à la location de broyeurs de végétaux.

Stop aux dépôts sauvages

La lutte contre les dépôts sauvages s'inscrit dans les actions menées par le Sycodem et les communes de son territoire pour améliorer le cadre de vie de chacun.

Véritable fléau pour notre environnement proche, notre santé, les conditions de travail des agents de collecte et des agents municipaux, etc, les dépôts sauvages sont présents sur toutes les communes, partout en France. Des personnes malintentionnées tentent d'abandonner leurs déchets sans se soucier des résultats désastreux sur l'environnement et sur la santé humaine... En 2020, 124 Tonnes de dépôts sauvages, tous types confondus, ont été ramassées. Et les conséquences sont nombreuses : dégradation du cadre de vie, envols, pollution des sols et des rivières, coûts supplémentaires de collecte, de nettoyage, coût important de traitement en centre d'enfouissement...

Le Sycodem s'associe aux communes qui luttent au quotidien contre ces incivilités. Un dépôt sauvage c'est une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 € ! Un plan d'actions alliant la communication, la prévention et la répression est mis en œuvre. Il sera évalué pour juger de la portée des opérations.

Et pourtant des solutions existent pour chaque type de déchet :

- **un sac noir en trop dans la poubelle ?** Tous les usagers équipés d'une carte d'accès peuvent ouvrir les conteneurs enterrés d'ordures ménagères (situés à Fontenay-le-Comte, Damvix et Benet), 4 fois gratuitement par an (jusqu'à 70 L en sac à chaque ouverture), puis 1,50 €/l'ouverture au-delà de la 4^{ème}.
- **des bouteilles en verre vides ?** Des conteneurs d'apport sont présents sur toutes les communes, accessibles 24h/24. 6 ouvertures en tout sur un seul conteneur, et à 2 hauteurs différentes : de quoi répondre aux contraintes de chacun pour ne pas laisser ses bouteilles au sol !
- **un matelas usagé ? une chaise de jardin cassée ?** Les déchèteries du Sycodem sont là pour ça. En y déposant vos encombrants, vous préserver votre environnement et assurer leur recyclage.
- **un meuble inutilisé ?** Vous trouverez des recycleries sur toutes les déchèteries du Sycodem. Mais vous pouvez aussi réparer ou transformer ; et donner : des associations caritatives locales et des dépôts-vente vous accueillent à proximité de chez vous (www.sycodem.fr ou www.trivalis.fr/annuaire-acteurs-reemploi-2/).

NB : les envols issus des remorques sur la route de la déchèterie sont aussi verbalisables : amende forfaitaire de 45 €. Mieux vaut arrimer son chargement !

INFORMATIONS PRATIQUES

ADMR Secrétariat mutualisé avec les autres communes de la Communauté de Communes
Pays de Fontenay-Vendée :



pour tous, toute la vie, partout

Ménage, garde d'enfants, aide et soins à domicile, maison de retraite ... Des services pour vous faciliter la vie.

L'ADMR s'adresse à tous et propose, en fonction de vos besoins, des services sur mesure d'avant la naissance jusqu'à la fin de vie.

HORAIRES :

Accueil physique : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

et de 14h à 17h

Pour les situations d'urgence, une permanence départementale est joignable

au 02 51 44 11 55 du lundi au vendredi de 7h à 20h, les samedis, dimanches et jours fériés de 7h à 19h.

25 Rue Kléber

85200 FONTENAY LE COMTE

02.52.61.45.68.

fontenayvsa@admr85.org

NON AU HARCÈLEMENT

3020

Service & appel gratuits



Tu as le droit...

Tous les enfants ont le droit d'être protégés.

C'est indiqué dans la **Convention internationale des droits de l'enfant**.



Tu peux prendre connaissance de tous les droits de l'enfant sur le site internet du 119 www.119.gouv.fr ou en flashant ce QR Code !

Tu te sens en danger ?
Tu t'inquiètes pour un autre enfant ?
Tu penses que tes droits ne sont pas respectés ?

Tu peux téléphoner au 119 !
L'appel est gratuit et confidentiel !

Des professionnels de l'enfance sont là pour toi !



GIP Enfance en Danger



INFORMATIONS PRATIQUES



30 ANS
D'EXPIÉRIENCE

SI
SERVICES à
LA PERSONNE

50%
de réduction d'impôt
sur le revenu

LOUEZ AUSSI
NOTRE MATÉRIEL
GRÂCE À

LOC'service

Et tout devient
plus simple !



Pour un quotidien plus serein...
entre vie de famille et vie professionnelle !

Pro ou perso, LE GROUPE MSSV
est la réponse
à vos besoins de personnel

Vous êtes en recherche
d'activité professionnelle ?

LE GROUPE MSSV VOUS PROPOSE
DES OFFRES D'EMPLOI SUR MESURE !



2 boulevard Du Guesclin
85200 FONTENAY-LE-COMTE
02 51 69 39 39
www.mssv.fr
accueil@groupe-mssv.fr



ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DE FONTENAY LE COMTE ET SA REGION

Lieu de collecte :

Salle des Oeuvres Post Scolaires (OPS)
102 Rue de la République
85200 FONTENAY LE COMTE

Bénévoles Responsables :

Présidente, Mme Sylvette GIRARD
Vice-président, M. Bernard ROUET
Secrétaire, M. Denis TRIPOTEAU

Renseignements :

Tél.: EFS 02 51 44 62 34

Prise de rendez-vous :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Calendrier 2022

Collectes de 15h00
à 19h00

FEVRIER

Mercredi 16
Mardi 22

AVRIL

Mercredi 20
Mardi 26

JUIN

Vendredi 24
Mardi 28

AOUT

Mercredi 24

SEPTEMBRE

Vendredi 2

OCTOBRE

Vendredi 28

Lundi 31

DECEMBRE

Jeudi 29

Victime ou témoin de
violences sexistes et sexuelles,
il existe un numéro
anonyme et gratuit.

ARRÊTONS

LES VIOLENCES 3919

INFORMATIONS PRATIQUES



Centre de Soins Infirmiers St Hilaire des Loges 16 rue Leon Bienvenu 02.51.52.10.96
Doix Lès Fontaines 4 rue de la poste 02.51.51.82.86

L'année 2021 a vu la continuité des soins infirmiers se poursuivre sur l'ensemble des communes rattachées à l'association qui gère deux sites (St Hilaire des Loges et Doix-les-Fontaines). L'année a été rythmée par les annonces et les mesures sanitaires. Nous avons mis en place en mai 2021 la vaccination COVID avec toute l'organisation que cela implique (jour de permanence pour la première dose et programmation des deuxièmes dose, modification des plannings infirmier pour permettre la réalisation des injections...) mais cela n'as pas engendré l'engouement attendu. C'est pourquoi nous ne réalisons plus les vaccinations pour la COVID.

Plus que jamais, les infirmières interviennent tous les jours à domicile, pour favoriser l'accès aux soins sur prescription pour tous (injections, prises de sang, chimiothérapie, insuline, vaccination anti-grippale) en partenariat avec l'Hospitalisation à Domicile (HAD) et l'ADAMAD (service d'aide-soignant à domicile pour les personnes dépendantes). Permettant de maximiser le maintien à domicile, dans les meilleures conditions.

Les soins infirmiers peuvent être assurés dans nos locaux à St Hilaire des Loges, sur rendez-vous. Ils peuvent être également assurés à domicile selon la prescription médicale, sur nos communes d'interventions (dont Saint Michel le Cloucq)

L'ASSAD est adhérente à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Sud Vendée (CPTS) dans le projet de la création de maisons de santé sur le territoire. Et travaille en collaboration depuis 2020 avec les Communautés de Communes Vendée Sèvre Autise et Pays de Fontenay-Vendée, ainsi qu'avec tous les acteurs de la santé du territoire (Professionnels paramédicaux et médicaux)

Le bureau de St Hilaire des Loges est ouvert du Lundi au Vendredi de 9 H à 15 H 15. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 02 51 52 10 96 pour le Centre de Saint Hilaire des Loges. En dehors des heures d'ouverture, un répondeur est à votre disposition pour prendre vos messages.

Notre Conseil d'administration est ouvert à tous et toutes. Des bénévoles aux idées nouvelles sont les bienvenus.

La Présidente Yolande BONNAUD

Votre Commune est représentée par 1 Administrateur

Mme NARDIN Patricia

Si vous souhaitez vous investir, n'hésitez pas à nous rejoindre (3 à 4 réunions par an)

15 SAMU
LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT
Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins.

112
NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN
Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.

17
POLICE SECOURS
Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.

18
SAPEURS-POMPIERS
Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.

114
NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES
Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS.

116117
APPELEZ LE
NUMÉRO NOUVEAU NUMÉRO DE MÉDECINE DE GARDE

LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE
LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24

INFORMATIONS PRATIQUES

TARIFS DES SALLES COMMUNALES 2022

TARIFS DES SALLES COMMUNALES 2022		
Salles des Platanes	Commune de la CdC	Commune hors de la CdC
Vin d'honneur, congrès, réunion sans repas	50 €	70 €
Buffet froid	120 €	150 €
Le lendemain	25 €	25 €
Déballage commerce	100€	100€
Forfait énergie du 15/04 au 15/10	11 €	
Forfait énergie du 15/10 au 15/04	20€	
Arrhes	30 €	
Salle des Fêtes	Commune	Hors-commune
Vin d'honneur, congrès, réunion sans	70 €	150 €
Repas famille, buffet, mariage	220 €	400 €
Déballage, commerce	140 €	280 €
Manifestations association	Gratuit 2 FOIS	280 €
La veille	40€	40€
Le lendemain	40 €	40 €
Couverts entiers	0,40 €	0,80€
Couverts à la pièce	0,05 €	0,10 €
CAUTION PARTICULIERS	300€	
Forfait énergie à chaque location	10€	
Energie : relevé du compteur à la remise et au retour des clefs (prix unitaire :0.22 € le KWH)	Hiver Energie : relevé du compteur à la remise et au retour des clefs (prix unitaire : 0.22 € le KWH), En cas d'absence de relevé, un forfait de 50 € sera appliqué	
	Arrhes	
Vin d'honneur, congrès, réunion sans repas pour les habitants de la commune	30 €	
Pour tous les autres cas d'utilisation de salle	80 €	
Salle du stade et Salle annexe	Commune	Hors-commune
Réunion sans repas	35 €	
Buffet froid	65 €	
Le lendemain	18 €	
Arrhes	30 €	
Forfait énergie du 15/04 au 15/10	11€	
Forfait énergie du 15/10 au 15/04	20 €	
Tarifs dégradations		
La dégradation des locaux et du mobilier ainsi que le défaut de nettoyage donneront lieu à remboursement à hauteur du préjudice subi par la commune sur la base d'un devis établi par une entreprise extérieure ou application d'un tarif en fonction du temps de travail et du coût horaire de l'agent et tenant compte aussi des produits et matériels utilisés : 25 € de l'heure.		
Pour la gestion et le tri des déchets, application d'un forfait de 50 € en cas de malpropretés ou des consignes de tri non respectées. Bris de vaisselle : application d'un tarif de 1€ par pièce.		

Sous réserve de la validation par le Conseil Municipal de décembre 2021.

Rappel : l'accès aux salles municipales est soumis aux consignes sanitaires en vigueur : pass sanitaire et masque.

INFORMATIONS PRATIQUES

L'UNITÉ ADS (AUTORISATION DU DROIT DES SOLS) INSTRUIT VOS DOSSIERS D'URBANISME.

L'unité ADS a été créée afin de répondre aux demandes des porteurs de projets (administrés, architectes, promoteurs...) pour le montage de leurs dossiers de construction ou de travaux. Renseignements et conseils auprès de l'Architecte du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) .

Tel. 02 51 53 11 90
Hôtel Gobin dit La Sénéchaussée
6 rue du Château Féodal
85200 FONTENAY-LE-COMTE
Courriel : contactads@fontenayvendee.fr

Ouvert au public :
Du lundi au jeudi : les après-midis sur RDV
Vendredi : 9h – 12h / 14h – 17h

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Les vacances approchent, c'est le moment de profiter de l'opération "TRANQUILLITÉ VACANCES". La gendarmerie veille sur les logements laissés vacants en votre absence. Les patrouilles assurent, dans le cadre de leurs missions, des passages fréquents sur les domiciles signalés.

Prévenez la gendarmerie au : 02.51.52.10.05 ou au 17



PROFESSIONNELS MICHELAIS

Nous invitons les entrepreneurs, qu'ils soient commerçants, artisans, producteurs et autres services (assistantes maternelles, tourisme, bien-être, création...) à se faire connaître en mairie avant le 1er avril 2022 afin d'établir un listing des services offerts sur notre commune.

ACHATS GROUPÉS

A la demande de Michélais, les élus réfléchissent à une possibilité d'achats groupés de fioul et gaz.

Si cette proposition vous intéresse, merci de transmettre ces informations en Mairie avant le 1er avril 2022 :

Nom, Prénom - adresse postale -
téléphone - adresse mail

FIOUL OU GAZ ?



JEU



*Fantur et Rasila, des petits farfadets se sont cachés dans les pages de ton bulletin municipal... Sauras-tu trouver combien ?
La réponse... dans le prochain bulletin de cet été !*





LES ASSOCIATIONS

HARMONIE MUNICIPALE DE SAINT-MICHEL-LE-CLOUCQ

Les répétitions de l'harmonie ont repris leur cours normal chaque vendredi soir de 20h30 à 23h00. Notre répertoire s'est enrichi de plusieurs morceaux soigneusement sélectionnés par notre chef Daniel VAIRON et que nous aurons un grand plaisir à interpréter lors de nos prochaines représentations. A cette occasion, nous rappelons que les musiciens (nes) amateurs(trices) désireux(ses) de partager des moments conviviaux (et en musique !) en notre compagnie sont les bienvenus(es)...

Cette fin d'année a été marquée également par le changement de dénomination décidé lors de l'assemblée générale extraordinaire du 24 septembre dernier. La fanfare municipale est devenue "Harmonie municipale de Saint-Michel-le-Cloucq". Cette dénomination reflète mieux la diversité des instruments représentés dans notre ensemble musical qui s'est largement étoffé au cours des dernières années. De nouveaux statuts ont également été adoptés lors de cette assemblée.

La fête du village de Saint-Michel-le-Cloucq organisée le 29 août dernier a été l'occasion pour l'Harmonie de pouvoir (enfin) interpréter une partie de son répertoire en public. Tous les musiciens(nes) de l'Harmonie ont apprécié de pouvoir participer à ce moment convivial. Nous remercions les organisateurs(trices) et la Municipalité pour les efforts déployés à cette occasion.

Nous souhaitons à tous les Michelais et Michelaises de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année.
Les musiciens(nes) de l'Harmonie municipale de Saint-Michel-le-Cloucq
Christophe COCHARD, Président de l'Harmonie municipale de Saint-Michel-le-Cloucq



RELAIS PAROISSIAL

Saint Michel fait partie de la paroisse de Saint Hilaire de Fontenay qui assure la vie catholique avec des activités propres au relais. A l'église des dépliants concernant la vie de la paroisse sont à votre disposition.

Si vous avez besoin d'un service d'Eglise (demande de messes, information pour les baptêmes, mariage, catéchèse...) vous pouvez contacter la maison paroissiale. Une équipe de laïcs y assure une permanence 25 rue Saint Nicolas à Fontenay aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi : de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30 et le samedi de 9h30 à 12 h00.

Les horaires de messes sont affichés à l'église.

Deux temps de fête : célébration de la fête du 15 août à 10h30 et célébration de la Saint Michel fin septembre suivies du verre de l'amitié.

Le concert de Jeane Manson organisé par le Cloucq Michelais a eu lieu dans l'église de Saint Michel le dimanche 21 novembre à 16h00.

Une soirée musique et chants de Noël (avec l'inauguration de la chaire restaurée par le Cloucq Michelais) vous est proposée le samedi 18 décembre à l'église de Saint Michel à 20h30.

Célébrations de Noël :

24 Décembre (Nuit de Noël) : 20h à St Jean (Fontenay) et Pissotte;
20h15 Notre-Dame (Fontenay)

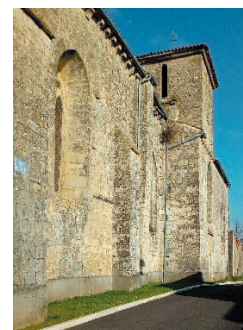
25 Décembre : 9h Union Chrétienne, 10h30 Notre-Dame

26 Décembre : 9h Union Chrétienne, 10h30 Notre-Dame; 10h30 St Michel

Pour toutes ces manifestations chacun veillera à bien respecter les consignes sanitaires.

N'hésitez pas à rejoindre notre équipe relais : Catherine Caro, Régine Chaillé, Françoise Dooghe, Maurice Landreau, Michèle Largeteau, Martine Laubretton, Marie Noëlle Marquet, Cécile Tosolini .

Pour le relais paroissial de Saint Michel : Catherine Caro (Tél : 02 51 50 09 06)





LES ASSOCIATIONS

CLOUCQ MICHELAIS *association d'intérêt général*

Commission patrimoine immatériel :

Le patrimoine culturel immatériel recouvre les expressions et traditions orales, les pratiques sociales, les rituels, les événements festifs, les savoirs et pratiques relevant des arts, du spectacle, les savoir-faire artisanaux...

Martine et Michel nos infatigables animateurs de la commission réalisent un travail de recherche puis de rédaction qui permet la transmission de l'histoire de notre village qui au fil du temps tomberait dans l'oubli.

Depuis près de deux ans, ils "dépoussièrent" les archives municipales et les trésors qui reposent dans des vieilles malles...pour réaliser un ouvrage d'environ 300 pages sur l'histoire de notre village, pratiquement depuis sa création, jusqu'à la moitié du 20^{ème} siècle. Ils ont entraîné dans ce projet quelques passionnés. Qu'ils en soient remerciés.

Sa diffusion est prévue le 22 mai 2022 à l'occasion d'une fête communale.

Comme nous l'avons fait pour *St-Michel-le-Cloucq sous l'occupation*, pour financer la mise sous presse, nous proposons une souscription. Le coupon ad hoc est disponible sur notre page facebook et adressé à nos adhérents et sympathisants. Nous comptons sur vous pour en assurer une large diffusion.



Commission patrimoine matériel :

Outre l'entretien des fontaines de la Braud et de Beaulieu, nos bénévoles ont consolidé le calvaire de la Meilleraie et restauré la chaire de l'église. Montée en 1895, elle fut retirée en 1972, retrouvée en 2019 et réinstallée dans le transept gauche le 13 octobre dernier. Pour compléter l'aménagement de son environnement, ils ont restauré la statue de Saint-Jacques et réalisé un piédestal en chêne pour la vierge.

La restauration du four à pain de la Meilleraie sera engagée dès les 1^{ers} beaux jours.



Commission Animation :



Le 26 juillet 2021, le concert de reprise de nos activités fut un réel succès. Le cadre idyllique du château du bourg, la prestation de nos artistes, la générosité des spectateurs et le ciel clément nous ont permis d'atteindre nos objectifs : proposer un moment musical de qualité, soutenir l'association 100 pour 1. A l'issue du concert, la générosité de tous nous a permis de remettre 600 € à sa co-présidente Mme Monique Bénoteau.

Pour le 1^{er} semestre 2022, nous vous proposons deux temps forts autour de la pompe à incendie et de la parution de notre 3^{ème} livre.



À vos agendas

Le 18 décembre 2021 à 20 heures à l'église, nos choristes et musiciens proposent un concert de Noël. A cette occasion les "restaurateurs" de la chaire seront mis à l'honneur.

Le 26 février 2022 les sapeurs-pompiers "éphémères" de Saint-Michel-le-Cloucq vous invitent à leur Sainte-Barbe qui se déroulera en deux temps :

À 15 heures, parrainage présidé par le Contrôleur Général Dominique Pescher inspecteur à la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises,

À 20 heures, banquet de la Sainte-Barbe.

Le 22 mai 2022 fête communale à l'occasion de la parution de notre 3^{ème} livre.

Suivez notre actualité sur « facebook le cloucq michelais »





LES ASSOCIATIONS

VENDÉE Z'AILES

L'association a tout d'abord été créée sous le nom « Vendée Z'elles » par quatre amies/enseignantes afin de participer à la SENEGAZELLE en 2018. C'est à la suite de cette magnifique expérience 100% féminine, alliant le sport à la solidarité, que nous avons décidé de nous lancer, en 2020, un nouveau challenge, mixte cette fois-ci !

« Vendée Z'elles » devient alors « Vendée Z'ailes ». L'équipe est composée de 13 amis, tous originaires du Sud-Vendée, avec des profils très différents (artisans, commerçants, enseignants,...) Nous partageons les mêmes valeurs d'entraide, de dépassement de soi et d'ouverture aux autres !

Déjà très investis dans différentes associations, nous avons souhaité nous réunir autour d'un même projet humanitaire associant solidarité et défi sportif.

C'est donc tout naturellement que nous avons choisi la BATIRUN !!!

L'Association Bretagne-Outdoor ne s'endort pas sur ses lauriers. Forte de la réussite de la Sénagazelle, une nouvelle épreuve est proposée en 2021 : la BATIRUN. La 10ème édition s'est déroulée du 19 au 27 novembre 2021 au Sénégal, à Simal. Le concept est d'allier la construction d'une classe de collège et une épreuve de course à pied en 5 étapes, le tout en une semaine par les « maçons/coureurs ».

Comment nous soutenir ?

Pour cette opération, nous avons collecté des fournitures scolaires ainsi que des fonds, pour participer au financement de l'achat des matériaux sur place afin de favoriser l'économie locale.

Pour cela, nous avons organisé depuis deux ans différentes actions: balade moto, course et marche pédestre, repas avec Concert de Télécab.

Faire un don :

- Dans nos urnes disponibles dans différents commerces et lors de nos manifestations.
- Via notre cagnotte en ligne : <https://www.helloasso.com/associations/vendee-z-ailles>
- Faire un mécénat
- Faire un don ou un prêt de matériel

Partager cette aventure avec des écoliers français :

Nos 3 enseignantes peuvent se déplacer, venir présenter le projet aux élèves et proposer une action (collecte de fournitures, mini-cross au sein des écoles).

Le matériel scolaire :

Les élèves ont besoin de cahiers, d'ardoises à craie, de crayons de toutes sortes (couleurs, en bois, stylos...), de règles, de gommes, de trousse (ne pas les remplir) PAS DE MANUELS SCOLAIRES, NI DE LIVRES.



Vendée Z'ailes





LES ASSOCIATIONS

CLANDESTTEAM 85

Notre équipe a traversé la France cette année et de nombreux podiums ont jalonné ce parcours sur les circuits du PAUL RICARD, MAGNY COURS, LE MANS, ALBI, NOGARO Etc... Le point d'orgue est notre participation à une course en ouverture des 24h du MANS sur une FUN CUP.

Merci pour vos encouragements, nous cherchons des bénévoles pour nous accompagner en course l'année prochaine et le programme sera tout aussi riche en événements.

N'hésitez pas à vous manifester auprès de nous par le biais de notre site clandesteam85.com

La présidente, Valérie BOUTEVIN



SMSN Saint Michel Sport et Nature

En cette sortie de pandémie, les manifestations sportives reprennent doucement. Accrocher un dossard reste compliqué. Cela n'empêche pas notre association de continuer son chemin. Nous nous retrouvons toujours 2 à 3 fois chaque semaine pour pratiquer nos activités.



ASSOCIATION GYM VOLONTAIRE

Notre saison de gym 2021-2022 a repris le 6 septembre avec les consignes sanitaires en vigueur.

65 personnes fréquentent les cours animés par Camille et Maud, nos deux animatrices et ceci toujours dans une ambiance conviviale avec l'envie d'échanger et d'offrir aux adhérents les bienfaits d'une activité physique de proximité.

Victoria a quitté notre association pour des raisons professionnelles et nous la remercions pour ses cours de grande qualité et son dynamisme.

Cette année, nous proposons donc un nouveau cours dynamique le mardi soir animé par Maud Bailly. Il est toujours possible de s'inscrire.

Nous espérons pouvoir organiser notre randonnée en avril 2022.

Rappel des horaires :

Lundi 19h /20h gym tonique avec Camille

Mardi 20h30/ 21h30 gym dynamique avec Maud

Jeudi 10h30/11h30 gym douce avec Camille

N'hésitez pas à nous rejoindre et à venir découvrir nos différents cours adaptés à tous les publics.

Les cours ont lieu à la salle des Fêtes de St Michel Le Cloucq, l'adhésion est fixée à 75 €.

(prévoir tapis et chaussures pour la salle)

Contact : Nathalie Hilaireau 02.51.69.91.74

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.
Sportivement, le bureau de la gym





LES ASSOCIATIONS

L'ETINCELLE

Si la crise sanitaire nous le permet, une nouvelle saison pourra recommencer et les répétitions aussi. Nous comptons sur votre présence pour nous réchauffer de vos applaudissements. Cette année, nous vous proposons une comédie en 3 actes :

« JE T'AIME A LA FOLIE » de Philippe Poussard

A la ferme de la folie, la famille Berdassou vit son train-train quotidien. Mais celui-ci va être bousculé par une famille de parisiens venant au village. Les commérages d'Ernestine n'arrangeront rien à l'affaire. Quand deux mondes différents se rencontrent cela fait des étincelles !!!

La troupe des jeunes « les allumettes » joueront en levée de rideau.

Venez vous divertir et passer un bon moment en notre compagnie lors de nos représentations suivantes :

St Michel le Cloucq, salle des Fêtes :

- Vendredi 4 mars 2022 à 20h30
- Samedi 5 mars 2022 à 20h30
- Dimanche 6 Mars 2022 à 14h30

L'Orbrrie, salle polyvalente :

- Samedi 26 février 2022 à 20h30
- Dimanche 27 février 2022 à 14h30

Réservations au 02 51 69 36 05 ou au 02 51 51 61 64
entre 18h00 et 20h30. Merci
Venez nombreux !



MAM FAËRIE

L'association MAM Faërie a fêté sa première année le 6 juillet dernier. Cette maison d'assistants maternels, où évoluent 14 enfants et 4 assistantes maternelles, est un lieu de vie collectif où bébés et enfants grandissent et s'épanouissent de 10 semaines à l'entrée à l'école. La découverte de la nature est un pilier de la MAM et un petit potager verra le jour au printemps prochain.

La commune va également mettre à disposition un hôtel à insectes pour agrémenter, pour le plus grand plaisir des enfants et des adultes. Premiers départs vers l'école pour certains, nouvelles arrivées pour d'autres. Ca change à la MAM !

7, rue de la garde 85200 Saint Michel le Cloucq
06.27.66.91.45 Facebook : mam faërie





LES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des Parents d'Elèves de l'école de la fontaine a pour objectif principal de participer au financement des activités scolaires des enfants de Saint Michel le Cloucq.

Comme tous les ans, nous organisons des ventes de madeleines « Bijou », de pizzas, ou encore de chocolats de Pâques. Ces ventes sont ouvertes à tout(es) les Michelais(e)s et même plus ! Si ça vous intéresse, vous pourrez les retrouver sur le site de la mairie ou via Facebook.

Côté animation, nous avons retrouvé le plaisir de la fête en participant aux Ricochets en territoire cet été ! Ce fut une belle journée où nous sommes ravis d'avoir contribué aux sourires des enfants et parents venus sur notre stand.

La troupe de théâtre reprend aussi ses activités pour offrir aux enfants une fête de Noël digne de ce nom ! Ce spectacle leur est destiné mais il y a quelques doubles sens plein d'humour destinés aux adultes ... Si vous êtes curieux de voir le résultat, n'hésitez pas à venir à l'avant-première le vendredi 10 décembre (accès libre, chacun donne ce qu'il veut).



Pour toute question ou demande d'informations, n'hésitez pas à nous joindre par mail : ape.ecoledelafontaine@gmail.com

LES P'TITS LOUPS DES ASSMAT

« Les P'tits loups des assmat » est une association regroupant des assistantes maternelles de St Michel Le Cloucq et de l'Orbrie.

Nous nous retrouvons tous les mardis de 9h30 à 11h30 à l'accueil périscolaire de saint Michel le Cloucq et à l'Orbrie en alternance (sauf pendant les vacances scolaires).

Ces matinées permettent aux enfants de se socialiser, de partager et d'apprendre à travers diverses activités que nous proposons (peinture, motricité, jeux, parcours sensoriels...)

C'est aussi l'occasion pour les assistantes maternelles d'échanger sur leur profession.

Avec la crise sanitaire, nos différents projets n'ont pas pu se réaliser, mais nous avons pu clôturer l'année avec une visite au zoo de Mervent comme tous les ans.

A la suite de l'AG du 07/09/2021,

un nouveau bureau a été constitué :

Présidente : Cathy Poirrier

Secrétaire : Béatrice Daguisé

Trésorière : Danielle Telhaoui

Nous remercions Annie Marez pour son investissement dans l'association durant toutes ces années et nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite.

Tout nouvel assistant parental qui souhaite s'investir dans notre association est le bienvenu, tout au long de l'année.





LES ASSOCIATIONS

LA RETRAITE HEUREUSE

Chers amis adhérents ou futurs adhérents, notre club a repris une partie de ses activités les jeudis après-midi. Par contre pour l'instant les sorties, les voyages, les concours de belote sont suspendus. Sans nouvelles restrictions nous allons maintenir les repas. A cette occasion je vous annonce que l'assemblée générale aura lieu le 11 janvier 2022. Ce sacré covid nous a fait du mal à tous en nous privant de rencontres et de convivialité. Certains nous ont quitté, d'autres nous ont rejoint c'est pourquoi actuellement je ne suis pas inquiet pour la pérennité du club en espérant de nouveaux adhérents Michelais.

En cette fin d'année nous aurons une pensée pour nos malades et nos défunts.

Le Conseil d'Administration et moi-même vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et tous nos vœux de santé joie et bonheur.

Le président, Guy Gauvreau.

ANCIENS COMBATTANTS

Malgré une éclaircie restons vigilants, nous relançons doucement notre association en ayant organisé récemment un après midi « retrouvaille » qui dans l'ensemble a été bien apprécié après cette longue période de solitude.

Nous continuerons à commémorer les dates patriotiques selon les réglementations en vigueur.

Ce jeudi 11 novembre a été particulier, après la commémoration habituelle et la remise de décorations a eue lieu l'inauguration du square des « Anciens Combattants ».

Notre assemblée générale annuelle aura lieu le mardi 18 janvier 2022 à la salle polyvalente et le dimanche matin 6 mars notre dégustation de préfou salle des platanes. Reste à définir d'autre activités.

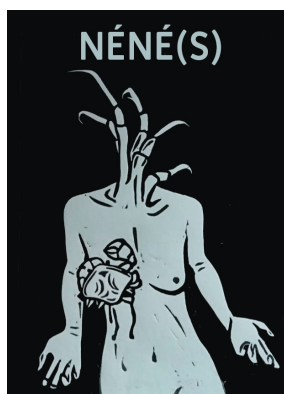
Notre souhait est de rajeunir notre association pour le devoir de mémoire.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année 2021 en espérant se sortir définitivement de cette crise.

Prenez soins de vous



Le bureau



L'ORIGINE D'À PEU PRÈS TOUT

En juillet et août dernier, l'association *L'Origine d'à peu près tout* a réalisé un documentaire sur le cancer du sein. Il s'appelle *Néné(s)* et est disponible en libre accès sur Youtube sous forme de minie série.

L'association de création audiovisuelle est toujours prête à accueillir vos idées pour de prochaines réalisations.

Chaîne Youtube : L'Origine d'à peu près tout

Instagram : lorigine_da_peu_pres_tout

Facebook : L'Origine d'à peu près tout



LES ASSOCIATIONS

LA MAISON BLEUE

La « Maison Bleue » est gérée par l'association « Adapei-Aria 85 » qui fête ses 60 ans cette année. A cette occasion une journée festive est organisée au Puy du fou.

En vue d'un moment d'échange et de convivialité sur la scène du grand Carroussel, les habitants participent à la création d'une chanson pour l'évènement.

Les habitants sont heureux de pouvoir retrouver leurs activités respectives et de pouvoir renouer avec les habitants du village.

Nous souhaitons assurer la continuité des activités qui embellissent le quotidien de chacun.

Gilles présent à mes côtés me dit qu'il est content d'avoir repris la gym, Marie-Antoinette a quant à elle hâte de retrouver les enfants.

La Maphav est ouverte toute l'année. N'hésitez pas à venir vers nous.

A tous, belles fêtes de fin d'année et [Belle année à tous](#).

Maggy Babin (pour les habitants et accompagnants de la Maison Bleue)



COMMUNAUTÉ EMMAÛS ST MICHEL LE CLOUCQ

La Communauté Emmaüs St Michel le Cloucq et ses amis ont dit adieu à Vincent, compagnon de la communauté, en une cérémonie pleine de dignité, d'émotions, de recueillement au cimetière de St Michel.

La présence et l'empathie de Messieurs Guillon (maire actuel) et Billaud (ancien maire) et d'élus de la commune lors de ce drame qui a coûté la vie à ce jeune compagnon de 27 ans, ont participé au rétablissement de membres de la Communauté en plein désarroi. Nous nous sommes sentis écoutés et entendus et avons trouvé notre place dans la commune de St Michel le Cloucq. Monsieur le Maire n'a-t-il pas déclaré en pleine assistance : si la Mairie a accueilli une Communauté Emmaüs en son territoire c'est parce qu'elle partage les mêmes valeurs que les vôtres. Quel encouragement !

Ainsi reposent déjà 4 compagnons dans notre concession au cimetière de St Michel le Cloucq.



Toutes les marques de sympathie, les gestes amicaux, la présence des associations, amis et voisins ont été autant de témoignages de réconfort que d'éléments indispensables à la reconstruction des plus désemparés.

A vous tous qui vous reconnaitrez dans ces mots : Merci !

Après un soutien psychologique indispensable, la vie à la Communauté continue, s'organise et finalise ses projets de construction : une toute nouvelle cuisine professionnelle et ses dépendances ainsi qu'un local d'accueil d'urgence afin de participer au développement et au réaménagement de l'ensemble des locaux dans un projet général au même titre que le parking bien accessible.

A vous tous qui fréquentez régulièrement la Communauté, nous souhaitons d'heureuses, chaleureuses fêtes de fin d'année et une année 2022 faite d'échanges retrouvés après ces périodes confinées, de solidarité et de bienveillance.

La Communauté Emmaüs de St Michel le Cloucq

Mairie de Saint-Michel-le-Cloucq
Place Mairie - 85200 Saint Michel le Cloucq
02 51 69 26 32
st-michel-le-cloucq.mairie@wanadoo.fr
www.saintmichellecloucq.fr

Permanences du Maire :
le Maire reçoit le mardi après midi à partir de
14h ou sur rendez-vous

Permanences des adjoints :
les adjoints reçoivent le jeudi après midi
entre 14h et 16h ou sur rendez-vous



NUMEROS UTILES
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FONTENAY LE COMTE
02 28 13 07 07

SYCODEM (collecte des déchets ménagers)
02 51 50 75 35

SOUS PREFECTURE
02 51 50 14 20

TRESOR PUBLIC
02 28 13 04 80

ASSISTANTE SOCIALE
02 51 53 67 00

ADS (Autorisation du Droit des Sols)
02 51 53 11 90

CENTRE DES IMPÔTS
02 51 50 11 11

GENDARMERIE
02 51 52 10 05 ou 17



Plus d'infos sur le site internet de la mairie
www.saintmichellecloucq.fr

